



Attitude de conduite lors du passage d'une ambulance

Par Maba

Bonjour,

Je circule sur un boulevard comportant 3 voies, je suis sur la voie du milieu. J'entends et je vois arriver une ambulance ayant déclenché une sirène stridente et ayant allumé son girophare, je me déporte sur la voie de gauche pour lui laisser le passage comme le stipule le code de la route. Cependant un automobiliste en train de me doubler sur cette voie de gauche n'a pas ralenti pour me laisser me rabattre afin que l'ambulance puisse passer et a continué à me doubler de ce fait il a heurté tout le côté gauche de ma voiture .

A qui incombe la responsabilité de la collision?

Merci de me répondre

Par janus2

Bonjour,

Quelles cases ont été cochées sur le constat ? Si vous avez coché "changeait de file", il y a de grandes chances que vous soyez 100% responsable (cas 15 du barème IRSA).

Par ESP

Bienvenue

C'est en effet la règle générale.

Cependant, en cas de manœuvre simultanée (vous vous rabattez, lui dépasse), les assureurs peuvent conclure à une faute partagée, chacun ayant contribué à l'accident.

MAIS...Si l'on cherche la petite bête, le Code de la route stipule que l'on ne doit jamais effectuer un dépassement si l'on n'a pas la certitude de pouvoir le faire sans danger et sans gêner la circulation normale

De plus, il était de la responsabilité de cet automobiliste de ralentir et d'évaluer la situation lorsqu'un véhicule prioritaire approche et que les autres usagers modifient leur trajectoire pour se dégager.

Le fait de continuer à doubler alors que les véhicules se rangent pour une urgence est une faute de prudence.

Par janus2

Cependant, en cas de manœuvre simultanée (vous vous rabattez, lui dépasse), les assureurs peuvent conclure à une faute partagée, chacun ayant contribué à l'accident.

Il n'y a pas forcément dépassement, cela dépend de la circulation. Sur chaussée à plusieurs voies comme ici, si circulation en file, il n'y a pas dépassement.

De plus, les assurances se basent sur les cases cochées sur le constat, d'où ma question. Si l'autre conducteur a coché "roulait dans le même sens sur une file différente" (case 9) et Maba "changeait de file" (case 10), 100% de responsabilité pour Maba (j'ai déjà donné dans un cas similaire)

Par Maba

Non on a coché " trouvait dans le meme sens et sur une file différente" on a 100% tort!!!

Comment laisser le passage à l'ambulance sans se deporter?

Donc il vaut mieux soit ne pas s'arrêter soit s'arrêter sur place?

Par janus2

Si les 2 ont coché "roulait dans le même sens sur une file différente" (case 9), c'est à votre avantage, mais constat mal rempli puisque vous changiez de file. Dans ce cas, probablement 50/50.

Comment laisser le passage à l'ambulance sans se deporter?

Laisser le passage à l'ambulance ne vous exonère pas des règles du code de la route, en particulier de vous assurer que vous pouvez engager la man?uvre en toute sécurité.

Par Maba

Ok merci pour toutes ces réponses éclairantes
Bonne journée